

## Tableaux économiques régionaux de la région Centre : Territoire- Environnement

*Rédaction achevée en mars 2011 (en novembre 2011 pour le chapitre Environnement)*

### **Territoire**

Quatrième région par sa superficie, le Centre s'étend sur 39 151 km<sup>2</sup>. Avec 2,52 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2006, soit 4,1 % de la population métropolitaine, la région se situe au 10<sup>e</sup> rang national. Sa densité de 64 habitants par km<sup>2</sup>, moitié moindre que celle de la métropole, en fait une région peu peuplée. La densité de population est plus forte sur l'axe ligérien où vivent la moitié des habitants.

Composée de six départements, la région ne compte que deux villes de plus de 100 000 habitants : Tours se place 24<sup>e</sup> des plus grandes villes de France, devant la capitale régionale Orléans, au 31<sup>e</sup> rang. Les autres préfetures de département, Bourges, Blois, Châteauroux et Chartres, comptent entre 40 000 et 70 000 habitants.

### ***Les flux migratoires dominés par les échanges avec l'Île-de-France.***

De 1999 à 2006, la population régionale augmente de 3,3 %. Sous l'effet d'une reprise de la natalité et d'une baisse de la mortalité, l'accroissement naturel se consolide, sauf dans les départements du sud de la région (Cher et Indre) où le solde naturel est déficitaire. Les flux migratoires sont particulièrement élevés, autant les entrées dans la région que les sorties, et dominés par les échanges avec l'Île-de-France. Le solde migratoire reste favorable à la région. Il est positif à tous les âges excepté pour les jeunes de 18 à 24 ans, nombreux à quitter la région pour finir leurs études ou accéder à un premier emploi.

L'accroissement de population est plus important en zone périurbaine, alors que la démographie continue de ralentir dans les pôles urbains et marque le pas dans l'espace rural.

En 2007, le produit intérieur brut (PIB) de la région Centre s'élève à 66,3 milliards d'euros. Il progresse relativement peu depuis une dizaine d'années. La région se classe au 10<sup>e</sup> rang pour son PIB par habitant, alors qu'elle était au 7<sup>e</sup> rang en 2000.

La partie nord de la région, contiguë à l'Île-de-France, bénéficie de l'influence économique de cette dernière, avec laquelle elle entretient de nombreux flux migratoires pendulaires. Son économie, traditionnellement spécialisée dans les activités agricoles et industrielles, est handicapée par une population relativement âgée et un secteur tertiaire sous-représenté. Ce constat vaut aussi pour le sud, très marqué par une spécialisation agricole et qui dégage une plus faible part de la richesse régionale.

### ***Une économie de tradition industrielle et agricole***

Le Centre est la 1<sup>e</sup> région céréalière de France et d'Europe, et l'économie régionale reste fortement marquée par l'agriculture.

De même, l'industrie génère encore une part importante du PIB (19 %), notamment la pharmacie, la chimie, la cosmétique, le caoutchouc-plastique, l'automobile et l'armement. Elle permet à la région d'enregistrer des excédents commerciaux.

Dans la perspective des mutations nécessaires, la région s'est récemment dotée de pôles de compétitivité de renommée internationale, notamment le pôle Cosmetic Valley fédérant les entreprises de la parfumerie et des cosmétiques, le pôle des Sciences et Systèmes de l'Énergie Électrique (S2E2) orienté dans les nouvelles sources d'énergie, et Elastopôle spécialisé dans le caoutchouc industriel et les pneumatiques.

Entre 1998 et 2007, l'emploi total progresse de 6,5 %, grâce au dynamisme de la construction et au développement du tertiaire, réservoir de sept emplois sur dix. En revanche, l'emploi recule dans l'agriculture et l'industrie.

L'économie régionale est relativement peu pénalisée par le chômage, dont le taux s'établit à 6,5 % en 2008 et situe la région au 4<sup>e</sup> rang national. Ce bon résultat est lié à la proximité d'emplois

franciliens, à la structure économique du Centre composée de secteurs « employeurs » comme ceux de l'industrie, et à la faible attractivité résidentielle d'actifs.

Le revenu disponible des ménages est plus élevé dans la région qu'en France de province. En effet, le Centre se classe 6<sup>e</sup> avec un revenu disponible médian de 2 000 euros, devant les autres régions du pourtour de l'Île-de-France. Par ailleurs, les ménages les plus modestes disposent de revenus moins faibles qu'en province.

## Environnement

La région Centre dispose d'espaces naturels qui occupent une place relativement modeste (30 % du territoire régional selon l'enquête Teruti-Lucas de 2007), la forêt y est majoritaire avec les trois quarts des espaces naturels. Cette trame verte imbriquée dans de nombreux cours d'eau et de vastes zones humides (Brenne, Sologne) abrite une multitude de biotopes et une grande diversité biologique. Certains territoires font l'objet d'une protection réglementaire forte. On dénombre ainsi dix réserves naturelles (nationales ou régionales), dix-neuf arrêtés de biotope, une réserve de chasse (Chambord), près de 4 000 hectares en forêt de protection et cinq réserves biologiques forestières. Trois parcs naturels régionaux (Brenne, Loire-Anjou-Touraine, Perche) ont également vocation à faire vivre ce patrimoine. Enfin le réseau européen Natura 2000, qui vise à assurer le maintien ou le rétablissement du bon état de conservation des espèces et des habitats naturels, a retenu une soixantaine de sites, ce qui correspond à 18 % du territoire régional.

La région Centre est dotée d'importantes ressources en eau, par exemple la Loire et son réseau hydrographique, ou la nappe de calcaire de Beauce. En 2007, près de 1,1 milliard de m<sup>3</sup> d'eau a été prélevée sur cette ressource. Les prélèvements bruts (non compris le retour au milieu) pour l'usage domestique ou agricole se font majoritairement dans les eaux souterraines, alors que les installations de production d'énergie constituent l'essentiel des prélèvements en eaux de surface.

Pour les déchets ménagers et assimilés, la région est bien dotée en équipements de collecte, de tri et de traitement. La quantité de ces déchets acheminés vers les unités de traitement est estimée à environ un million de tonnes en 2008, quantités en légère baisse depuis 2006. La mise en décharge tend à diminuer, le traitement thermique atteint 51 %.

Au regard de la pollution atmosphérique, la région Centre présente une situation plutôt favorable avec des territoires naturels étendus, un tissu économique plutôt diffus, peu d'industries lourdes. La qualité de l'air, mesurée par l'indice ATMO dans les grandes agglomérations, a été mauvaise en 2009 pour 26 jours à Orléans et 25 jours à Tours, près de deux fois plus qu'en 2008, mais toutefois sans atteindre les niveaux de 2006 et 2007.

Le point à surveiller reste la pollution à l'ozone, accentuée par le déplacement des masses d'air en provenance d'Île-de-France et le transport routier. Cependant, en 2008, sur les 20 capteurs analysant ce gaz en région, seule une journée a enregistré un dépassement du seuil de protection de la santé.

Les risques naturels restent faibles : en 20 ans (1990-2010), 626 communes ont fait l'objet au moins une fois d'un arrêté de catastrophe naturelle pour les inondations et 679 pour la sécheresse. Néanmoins, en 2010 et pour le seul risque inondation, 174 communes sont dans une démarche d'élaboration d'un plan de prévention et 348 sont déjà dotées d'un plan de prévention du risque.

Par ailleurs, et malgré une couverture forestière conséquente, le Centre n'est pas une région à haut risque d'incendies.

Le Centre n'est pas non plus une région qui présente des risques technologiques potentiels importants. La densité de population et la densité urbaine y sont en moyenne deux fois plus faibles qu'en métropole. En 2006, elle compte 5 % des emplois industriels métropolitains mais seulement 4 % des établissements classés (ICPE) soumis à autorisation, présentant des risques pour l'environnement ou les populations. Mais la région héberge 71 établissements SEVESO, dont 42 à hauts risques (7 % du total national).

Au final, l'essentiel des risques à enjeux humains semble concentré dans le Val de Loire : inondations, centrales nucléaires, axes routiers majeurs, concentration des activités économiques.

Enfin la protection de l'environnement est également génératrice d'emplois. Les emplois liés directement aux activités de récupération, de traitement des eaux, des ordures ménagères et des déchets atteignait 6 900 en 2009.